

MASTER

HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS MÉTIERS DE L'ART : RÉGIE, DOCUMENTATION, NUMÉRIQUE

PRÉSENTATION

L'objectif du Master "Métiers de l'art. Régie, documentation, numérique" est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques intégrant les mutations numériques qui sont requises dans les secteurs d'activités relevant de la documentation, de la régie des œuvres d'art, de la communication et de la médiation, tant dans le domaine institutionnel que privé.

Connaître les matériaux, supports, média, matières des œuvres, leur histoire et leur évolution. Être au fait des structures des métiers de l'art, de leur fonctionnement et de leurs besoins. Appréhender les mutations du monde de l'art, issues des pratiques numériques, en matière de création, documentation, communication, médiation ou gestion.

Maîtriser les savoirs, les techniques et les méthodes de la documentation adaptées aux collections et aux fonds publics ou privés, ainsi que les savoirs théoriques et techniques de la régie et de la conservation des œuvres d'art.

Connaître l'histoire des institutions artistiques et du marché de l'art.

Le Master Métiers de l'art est établi sur l'antenne universitaire de Cahors (Lot) au sein du pôle de formations Patrimoine. Il s'agit d'un cursus professionnel sur deux ans avec des enseignements théoriques et professionnels tout au long de la formation, des enseignements spécialisés comme l'Histoire des institutions et du marché de l'art, Droit des œuvres et du patrimoine, gestion, scénographie...

Un projet collectif en partenariat avec les musées Les Abattoirs de Toulouse et Henri Martin de Cahors, qui place les étudiants dans des conditions professionnelles en vue d'une insertion dans le monde professionnel. Le travail de médiation et de publication complète la formation.

Un stage obligatoire valide la formation au cours du quatrième semestre du Master. Le suivi sera assuré par un référent universitaire et un référent professionnel. Un jury de soutenance est formé par des représentants des différents enseignements théoriques et pratiques.



COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ contextualiser les œuvres
- ▶ appliquer les techniques et méthodes de la documentation adaptées aux collections et aux fonds publics ou privés :
 - ▶ documentation des œuvres des collections permanentes, des fonds: en vue de l'inventaire (en rapport avec la régie), en vue d'études liées à la recherche pour des publications.
 - ▶ documentation adaptée à la médiation dans le cadre d'expositions temporaires des musées, centres d'art, médiathèques mais aussi des études ou des galeries.
 - ▶ documentation événementielle des institutions, du commerce, des médias (télévision, journaux...)
 - ▶ documentation liée à l'informatisation des collections, à la mise en ligne des informations sur les œuvres.
- ▶ appliquer les techniques de régie et de conservation des œuvres d'art :
 - ▶ notions de conservation préventive et prédictive,
 - ▶ fonctionnement en réserves (archivage, conditions climatiques, fiche d'œuvre – en relation avec la documentation-...),
 - ▶ problématiques de l'accrochage des collections permanentes et temporaires : devis de production, maîtrise des contacts avec les entreprises, artisans, commerçants, maîtrise des contacts avec les commissaires, scénographes ; pour la période contemporaine, régie en rapport avec les artistes en vue de la production temporaire d'œuvres in situ, maîtrise des protocoles de montage
 - ▶ en matière de transport des œuvres.

” LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7

			ECTS	HEURES
▶ UE 701	HAOM701V	Régie des œuvres : principes méthodologiques	7	25
▶ UE 702	HAOM702V	Documentation : principes méthodologiques	7	25
▶ UE 703	HAOM703V	Technique et conservation des œuvres 2D	7	25
▶ UE 704	HAOM704V	Histoire de l'art : statuts et valeurs de l'œuvre	3	25
▶ UE 705	HAOM705V	Informatique : mise à niveau	3	25
▶ UE 706	HAOM706V	Anglais : mise à niveau	3	25

Semestre 8

▶ UE 801	HAOM801V	Initiative collective étudiante : projet terrain	12	
▶ UE 802	HAOM802V	Communication orale, écrite et voyage d'étude	6	25
▶ UE 803	HAOM803V	Technique et conservation des œuvres 3D	3	50
▶ UE 804	HAOM804V	Histoire des métiers de l'art et des institutions	3	25
▶ UE 805	HAOM805V	Informatique appliquée aux métiers de l'art	3	25
▶ UE 806	HAOM806V	Anglais appliqué : métiers de l'art	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 9

			ECTS	HEURES
▶ UE 901	HAOM901V	Projet. Principes de documentation appliqués à l'exposition	6	50
▶ UE 902	HAOM902V	Projet. Principes de régie appliqués à l'exposition	9	125
▶ UE 903	HAOM903V	Droit des œuvres, des images et des artistes	6	50
▶ UE 904	HAOM904V	Histoire des institutions culturelles et du marché de l'art	3	25
▶ UE 905	HAOM905V	Informatique appliquée aux métiers de l'art	3	25
▶ UE 906	HAOM906V	Anglais appliqué aux métiers de l'art	3	25

Semestre 10

▶ UE 1001	HAOM111V	Stage et mémoire obligatoires	21	
▶ UE 1002	HAOM112V	Communication orale : entretiens professionnels	3	25
▶ UE 1003	HAOM113V	Valorisation du projet : publication du catalogue	3	25
▶ UE 1004	HAOM114V	Immersion dans le monde professionnel / Voyage d'étude	3	25

➔ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année se fait **sur dossier**, à télécharger sur le site web de l'UT2J (rubrique "Découvrir nos formations").
Les candidatures sont ouvertes aux titulaires d'une Licence mention Histoire de l'art et Archéologie ou d'une formation bac+3 équivalente.

🔧 ET APRÈS ?

- ▶ chargés d'études documentaires ou de la régie des œuvres d'art secteur public et privé
- ▶ métiers de la filière culturelle de la fonction publique territoriale et d'État : conservateur, attaché de conservation, chargé d'études documentaires, chargés de la régie des œuvres
- ▶ métiers de l'ingénierie culturelle et touristique, en particulier liée aux nouvelles collectivités et aux NTIC.
- ▶ documentation et régie des œuvres d'art du marché : études de commissaires priseurs, galeries, cabinets d'experts, commerce en ligne

Pour vous informer sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle, vous pouvez contacter le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 15